

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, M.R.C. de Bellechasse, tenue le jeudi, 21^e jour du mois de décembre 2023 dûment convoquée, le maire et chaque conseiller a reçu un avis de cette assemblée publique, tel qu'il appert par le certificat du greffier-trésorier et de l'avis de publication dûment conservés aux archives de la municipalité sous la responsabilité de M. Vincent Drouin, directeur général. Cette assemblée est tenue à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien au 75, route Saint-Gérard, à 17 h 15.

Conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à laquelle assemblée étaient présents :

Siège #2 - Annick Patoine
Siège #3 - Line Fradette
Siège #5 - Gaétan Labrecque
Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:
Siège #1 - Normand Mercier
Siège #4 - Simon Bissonnette

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant, à savoir :

- Dépôt et présentation du projet de taxation 2024 de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.
- Période de questions portant exclusivement sur le projet de taxation 2024.

2023-12-24 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 01-2024 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-12-25 3 - AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 01-2024 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

Monsieur le conseiller Gaétan Labrecque donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 01-2024 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2024 et les modalités de leur perception. Un projet de ce règlement est déposé en séance tenante.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-12-26 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 17h22.

Sébastien Bourget
Maire

Vincent Drouin,
Greffier-trésorier

Je, soussigné, Sébastien Bourget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sébastien Bourget
Maire